



Ag extraordinaire avec l'avocat

Par **arthur48**, le **10/04/2015** à **20:17**

bonjour

suite à une assemblée extraordinaire à 14h avec l'avocat du syndicat je me présente un quart d'heure avant j'ai pas eu de convocation c'est mon voisin qui m'a averti.

arriver à l'accueil un membre du conseil syndical me dit avec insistance que l'ag est entre nous avec l'avocat.

à l'accueil j'ai vu l'avocat le syndic une partie du syndicat et des copropriétaires.

j'ai rédigé un courrier sur place pour signaler ma présence le jour de l'assemblée extraordinaire l'accueil a pris la lettre et tamponnée pour son supérieur en me donnant une copie.

y a t-il faute du syndic et l'avocat?

mes remerciements pour vos réponses.

Par **aguesseau**, le **10/04/2015** à **20:33**

bjr,

vos message n'est pas très clair.

comme vous parlez de syndic et de conseil syndical, je suppose qu'il s'agit d'une AGE du syndicat de copropriétaire.

par contre nous ignorons à quel titre vous vous présentez à cette AGE, pourquoi vous n'avez pas de convocation et si vous ou votre avocat avez pu assister à cette AGE.

cdt

Par **arthur48**, le **11/04/2015** à **19:41**

bonjour

je n'ai pas pu assister à AGE, mon avocat encore moins.

arriver à la salle d'attente de suite le conseil syndical m'a fait comprendre que je suis pas convoqué.

j'ai une lettre avec le tampon de FONCIA qui prouve que j'étais présent au R D V des copropriétaires.

j'étais en procédure devant la cour d'appel pour humidité en cave que le syndic me reproche.

merci pour vos réponses

Par **Lag0**, le **12/04/2015** à **11:28**

[citation]à l'accueil j'ai vu l'avocat le syndic une partie du syndicat et des copropriétaires.

[/citation]

Bonjour,

Pas très clair...

Le syndicat, c'est l'ensemble des copropriétaires, alors difficile de comprendre lorsque vous dites : "une partie du syndicat et des copropriétaires".

Par **moisse**, le **12/04/2015** à **15:57**

Bonsoir,

En outre rien n'indique qu'il s'agisse d'une AG ou AGE organisée par le syndic aux frais du syndicat.

Il peut s'agir d'une réunion d'information pour les membres du conseil syndical.